Exemple produit par ProprioSign avec des données fictives. Ce document n’est pas une preuve.

Rapport de preuve de réception

Rapport produit le 20 janvier 2027 à 10 h 00 min 00 s (heure du Québec)

Avis visé

Logement
1234, rue des Érables, app. 1, Québec QC G1A 1A1

Locateur
Gestion Exemple inc.

Date de l’avis
8 janvier 2027

Langue de l’avis
Français

Destinataire

Nom
Marie Gagnon

Courriel
marie.gagnon@example.com

Cellulaire
418-555-0101

Résumé de la remise

Courriel envoyé
8 janvier 2027 à 15 h 12 min 01 s

Courriel remis au serveur du destinataire
8 janvier 2027 à 15 h 12 min 04 s

Lien ouvert pour la première fois
8 janvier 2027 à 15 h 16 min 12 s

Nombre d’ouvertures du lien
2

Identité confirmée par code texto
8 janvier 2027 à 15 h 16 min 51 s

Réception confirmée par le locataire (clic « Je confirme avoir reçu mon avis »)
8 janvier 2027 à 15 h 17 min 03 s

Adresse IP au moment de la confirmation
203.0.113.42

Navigateur au moment de la confirmation
Mozilla/5.0 (iPhone; CPU iPhone OS 26_1 like Mac OS X) AppleWebKit/605.1.15 (KHTML, like Gecko) Version/26.1 Mobile/15E148 Safari/604.1

Fin du délai de réponse d’un mois
8 février 2027

Réponse du locataire
J’accepte le renouvellement du bail avec ses modifications

EXEMPLE · DONNÉES FICTIVES

Exemple produit par ProprioSign avec des données fictives. Ce document n’est pas une preuve.

Réponse signée le
9 janvier 2027 à 09 h 44 min 10 s

Nom tapé par le locataire
Marie Gagnon

Signature du locataire



Intégrité et horodatage

Empreinte SHA-256 du contenu de l’avis
de78eba3a7aa393c17b30e3a1bde015a63ad0ae06b63e14672c3581226047920

Chaîne d’événements
Vérifiée : aucun événement n’a été modifié ni retiré.

Chaque événement contient l’empreinte de l’événement précédent. Modifier ou retirer un seul événement briserait toutes les empreintes qui suivent.

Ancrage dans Bitcoin

À chaque étape clé, une empreinte du journal des événements est ancrée dans la chaîne de blocs Bitcoin par OpenTimestamps, un service public et gratuit. Personne, pas même ProprioSign, ne peut changer cette date après coup.

Envoi de l’avis · 8 janvier 2027 à 15 h 11 min 42 s
Confirmé dans le bloc Bitcoin n° 984 127, le 8 janvier 2027 à 16 h 58 min 31 s. L’empreinte existait au plus tard à ce moment.

Empreinte ancrée (SHA-256 du fichier .json) : 604bb32181cffe2fbcfc9cd94b3981085d411883e0a836db706241ce7ea23b51

Réception confirmée · 8 janvier 2027 à 15 h 17 min 04 s
Confirmé dans le bloc Bitcoin n° 984 130, le 8 janvier 2027 à 17 h 01 min 12 s. L’empreinte existait au plus tard à ce moment.

Empreinte ancrée (SHA-256 du fichier .json) : 3c9c25fc0824cff0c00d6218f6d8ea3aa3e32340192a91dba5ea985aa3fab7c9

Réponse du locataire · 9 janvier 2027 à 09 h 44 min 11 s
Confirmé dans le bloc Bitcoin n° 984 245, le 9 janvier 2027 à 11 h 27 min 46 s. L’empreinte existait au plus tard à ce moment.

Empreinte ancrée (SHA-256 du fichier .json) : f9e01bbfa124c8987a3f13cbc87754b17122c7f664e9d4f64bc0c50073579609

EXEMPLE · DONNÉES FICTIVES

Exemple produit par ProprioSign avec des données fictives. Ce document n’est pas une preuve.

Journal complet des événements

#	Date et heure	Événement	IP	Empreinte
1	8 janvier 2027 à 15 h 11 min 40 s	Avis créé et signé par le locateur	198.51.100.7	32f9e763122a3836bbf0…
2	8 janvier 2027 à 15 h 11 min 41 s	Preuves renforcées utilisées	198.51.100.7	e9215ec0898497eaffc7…
3	8 janvier 2027 à 15 h 11 min 42 s	Empreinte envoyée pour ancrage dans Bitcoin		89944788e98e2f28f200…
4	8 janvier 2027 à 15 h 12 min 01 s	Courriel envoyé au locataire		7114f42ac523a297e1eb…
5	8 janvier 2027 à 15 h 12 min 04 s	Courriel remis au serveur du destinataire		4e2a960ff9b05add1634…
6	8 janvier 2027 à 15 h 16 min 12 s	Lien de l’avis ouvert	203.0.113.42	2ab9fd0f9fbc095a0670…
7	8 janvier 2027 à 15 h 16 min 20 s	Code envoyé par texto		6695eae6ab18146f199d…
8	8 janvier 2027 à 15 h 16 min 51 s	Identité confirmée par le code texto	203.0.113.42	27effbb13ed5567c05a9…
9	8 janvier 2027 à 15 h 17 min 03 s	Réception de l’avis confirmée par le locataire	203.0.113.42	52e47543ec3d01956614…
10	8 janvier 2027 à 15 h 17 min 04 s	Empreinte envoyée pour ancrage dans Bitcoin		218d2332fb416cf8af30…
11	8 janvier 2027 à 17 h 02 min 00 s	Empreinte ancrée dans Bitcoin		496281fce78f7ef4113a…
12	8 janvier 2027 à 17 h 02 min 01 s	Empreinte ancrée dans Bitcoin		dfd3366c93d9e618b3bd…
13	9 janvier 2027 à 09 h 41 min 27 s	Lien de l’avis ouvert	203.0.113.42	67526a6dff9be3a4b4a1…
14	9 janvier 2027 à 09 h 44 min 10 s	Réponse signée du locataire	203.0.113.42	8d803a80f4bd2a53ce20…
15	9 janvier 2027 à 09 h 44 min 11 s	Empreinte envoyée pour ancrage dans Bitcoin		d4edd7897f28e69f9b37…
16	9 janvier 2027 à 11 h 31 min 00 s	Empreinte ancrée dans Bitcoin		a2541c218b80679b036e…

Annexe : copie de l’avis tel que présenté au locataire

EXEMPLE · DONNÉES FICTIVES

Exemple produit par ProprioSign avec des données fictives. Ce document n'est pas une preuve.

Tribunal administratif du logement
Québec

Avis d'augmentation de loyer et de modification d'une autre condition du bail

Cet avis est donné suivant les articles 1942 et 1943 du Code civil du Québec ainsi que suivant le Règlement sur le contenu obligatoire de l'avis de modification du bail d'un logement. Il doit être transmis individuellement à chacun des locataires concernés. Le locateur devrait conserver une copie et une preuve de réception de l'avis donné.

Les informations qui se trouvent au verso font partie intégrante de cet avis.

Avis à :

Marie Gagnon
(Nom du locataire)

(Nom du locataire)

1234, rue des Érables, app. 1, Québec QC G1A 1A1
(Adresse du logement loué)

Au renouvellement de votre bail, j'entends modifier la ou les conditions suivantes :

Montant du loyer (cochez la case appropriée)

☐ Votre loyer actuel de _____ $ sera augmenté à _____ $. (Indiquer le nouveau loyer)

OU

☐ Votre loyer actuel de _____ $ sera augmenté de _____ $. (Indiquer le montant de l'augmentation)

OU

☒ Votre loyer actuel de 1 050,00 $ sera augmenté de 4,5 %. (Indiquer le pourcentage d'augmentation)

OU

☐ Votre loyer du bail qui se termine le ____ (Année) ____ (Mois) ____ (Jour) et faisant actuellement l'objet d'une demande de fixation ou de révision sera augmenté de _____ % du loyer qui sera déterminé par le Tribunal.

Durée du bail

Votre bail sera renouvelé du 2027 (Année) 07 (Mois) 01 (Jour) au 2028 (Année) 06 (Mois) 30 (Jour)

Autre(s) modification(s) (indiquez les changements proposés, p. ex. : garage, chauffage)

Avis au locataire : SI VOUS REFUSEZ la ou les modifications ou **SI VOUS DÉMÉNAGEZ** à la fin du bail, **VOUS DEVEZ RÉPONDRE** à cet avis dans le **MOIS** de sa réception, sinon le bail sera renouvelé aux nouvelles conditions.

Un **modèle de réponse** proposé par le Tribunal administratif du logement peut être obtenu sur le site Web du Tribunal (www.tal.gouv.qc.ca), dans ses bureaux ou par la poste.

Gestion Exemple inc.
(Nom du locateur ou du mandataire)

100, rue Principale, Québec QC G1A 1A1
(Adresse)

418-555-0100
(N° de téléphone)

(Signature du locateur ou du mandataire)

2027 (Année) 01 (Mois) 08 (Jour)

Accusé de réception, si l'avis est remis au(x) locataire(s) en mains propres

J'accuse réception de cet avis, le :

2027 (Année) 01 (Mois) 08 (Jour) — Marie Gagnon (Nom du locataire en lettres moulées) — Réception confirmée en ligne (Signature du locataire)

____ (Année) ____ (Mois) ____ (Jour) — _____ (Nom du locataire en lettres moulées) — _____ (Signature du locataire)

EXEMPLE · DONNÉES FICTIVES

Exemple produit par ProprioSign avec des données fictives. Ce document n'est pas une preuve.

INFORMATIONS

Le locataire qui reçoit cet avis a le choix entre trois réponses :

1. **J'accepte** le renouvellement du bail avec ses modifications;
2. **Je refuse** les modifications proposées et **je renouvelle mon bail**;
3. **Je ne renouvelle pas mon bail** et je **quitterai** le logement à la fin du bail.

Le locataire qui refuse les modifications ou qui a l'intention de quitter le logement à la fin du bail doit en aviser le locateur dans le mois de la réception de l'avis de modification du bail. S'il omet de le faire, il est réputé avoir accepté la reconduction du bail aux conditions proposées par le locateur.

Le refus des modifications proposées oblige le locataire à quitter le logement à la fin du bail dans les cas suivants (art. 1945 et 1955 C.c.Q.) :

1. la section du bail relative aux restrictions au droit à la fixation du loyer et à la modification du bail indique que le logement est situé dans une coopérative d'habitation;
2. la section du bail relative aux restrictions au droit à la fixation du loyer et à la modification du bail indique que le logement est situé dans un immeuble construit ou dont l'affectation a été changée depuis cinq ans ou moins.

Dans ce dernier cas, si le bail a été conclu après le 20 février 2024 et que l'immeuble était prêt à l'usage auquel il est destiné après cette date, le locateur doit également, pour invoquer la restriction au droit à la fixation du loyer à l'encontre du locataire, indiquer au bail le loyer maximal qu'il pourra imposer dans les 5 années qui suivent la date à laquelle l'immeuble était prêt à l'habitation.

Négociation d'une entente

Pour faciliter la négociation d'une entente sur l'augmentation de loyer, il est possible d'utiliser l'outil de calcul mis à votre disposition dans la section « Bail/Reconduction du bail et fixation de loyer » du site Web du Tribunal administratif du logement (www.tal.gouv.qc.ca).

Demande de fixation du loyer auprès du Tribunal administratif du logement

Si le locataire refuse les modifications proposées, telle une augmentation de loyer, le locateur peut, dans le mois de la réception de l'avis de refus, s'adresser au Tribunal administratif du logement pour faire fixer le loyer ou faire statuer sur toute autre modification du bail. Le locataire et le locateur devront alors respecter la décision du Tribunal. Si le locateur ne s'adresse pas au Tribunal dans le mois suivant le refus, le bail est renouvelé au même loyer et aux mêmes autres conditions.

Les frais liés à la demande du locateur sont à sa charge. Le Tribunal a toutefois la discrétion d'ordonner au locataire de rembourser ces frais, notamment lorsque le Tribunal accorde une augmentation au moins égale à celle demandée par le locateur dans l'avis de modification du bail et que celui-ci avait, avant le dépôt de son recours, permis au locataire d'avoir accès aux données pertinentes afin de prendre une décision éclairée sur l'augmentation. D'autres conditions peuvent s'appliquer selon les circonstances.

L'avis du locateur et la réponse du locataire doivent être donnés dans les délais indiqués au tableau ci-dessous.

Les étapes de la modification du bail et les délais d'avis (art. 1942, 1945 et 1947 C.c.Q.)

	1re étape : **Avis du locateur**	2e étape : **Réponse du locataire**	3e étape : **Demande au Tribunal administratif du logement par le locateur**
Bail de 12 mois ou plus	Entre 3 et 6 mois avant la fin du bail	1 mois de la réception de l'avis de modification. **Si le locataire ne répond pas, il est réputé avoir accepté la modification.**	1 mois de la réception du refus du locataire. Sinon, le bail est reconduit de plein droit aux conditions antérieures.
Bail de moins de 12 mois	Entre 1 et 2 mois avant la fin du bail		
Bail à durée indéterminée	Entre 1 et 2 mois avant la modification proposée		
Bail d'une chambre	Entre 10 et 20 jours avant la fin du bail à durée fixe ou avant la modification proposée si le bail est à durée indéterminée		

Des exceptions s'appliquent.
Voir la section F de votre bail (art. 1955 C.c.Q.)

EXEMPLE · DONNÉES FICTIVES

Exemple produit par ProprioSign avec des données fictives. Ce document n’est pas une preuve.

Réponse du locataire

Réponse choisie	**J’accepte le renouvellement du bail avec ses modifications**
Nom du locataire	**Marie Gagnon**
Signée le	**9 janvier 2027 à 09 h 44 min 10 s**
Signature du locataire	

EXEMPLE · DONNÉES FICTIVES